

# Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉDITO

Ouf... ! les travaux de voirie sont enfin terminés : les rues du cœur ancien, le parvis, la promenade des moines et de la gendarmerie. Ceci a créé beaucoup de nuisances pour les riverains, bruit, circulation, poussière dans les maisons... j'en suis conscient. Nous n'avons pas eu beaucoup de plaintes. Je vous remercie bien sincèrement pour votre compréhension et votre patience. Quand vous recevrez le « petit journal » les travaux sur les départementales D11 et D12 seront achevés... et enfin vous ne serez plus importunés par de grands travaux. Nous aurons un village propre et accueillant. Nous sommes toujours plus félicités : «Auvillar est un beau village ». C'est aussi grâce à vous. Nous recevons de plus en plus de touristes. A fin août, plus de 26000 touristes ont franchi la porte de l'office de tourisme.

Tout le monde a pu remarquer que le fleurissement de notre cité est monté d'un cran malgré la canicule. Le choix des plantes, l'harmonie des couleurs ont enchanté nos yeux et ceux de nos visiteurs. Merci à Madame la responsable du fleurissement, maître d'œuvre, et aux employés municipaux efficaces et motivés qui l'ont secondée.

Que dire de nos artisans retraités, qui, fidèles au poste, ont encadré la joyeuse bande des « Citrus » pour la réfection de la cale du Port, sinon les féliciter et les remercier pour leur indéfectible investissement au service de ces jeunes. Ils participent aussi à la restauration de notre cité.

Un maire peut être satisfait et encouragé quand il a la confiance de ses administrés et il accepte les critiques quand elles sont constructives. Mais il a d'autres fonctions qui le conduisent à travailler directement avec des responsables d'associations. Il peut y avoir des frictions, mais il faut que s'instaure un dialogue : que peut attendre un responsable d'association qui refuse de discuter avec le Maire ?

Devant insultes et vociférations, il est difficile de garder la maîtrise de soi. Je reste cependant persuadé qu'un « face à face » honnête et mesuré conduirait à la réflexion et à l'apaisement.

Faut-il rappeler qu'une vie en société aussi harmonieuse que possible, exige, bien sûr, le respect de l'autre mais implique également d'être respecté en retour.

Dans la période difficile que nous traversons, essayons tous de nous comporter comme des individus responsables.

Pour conclure sur une note optimiste, prenons rendez-vous pour le loto des chasseurs... et pour le marché de Noël.

Michel DELRIEU

## CONSEIL MUNICIPAL 23 JUILLET 2012

### Décisions prises par le maire au titre de la délégation :

- Décision du 12 juin 2012  
Le contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration du chœur de l'église a été signé avec Madame Gaëlle DUCHENE  
Le montant est de 4 526,86 € TTC.
- Décision du 13 juin 2012  
La réalisation des marques pages pour le marché potier a été confiée à DONZAC Impression. Le devis s'élève à 409,15 €
- Décision du 5 Juillet 2012  
Le raccordement électrique des projecteurs installés au lavoir a été confié à Monsieur GRELLOU électricien. Le devis s'élève à 943,64€.
- Décision du 6 juillet 2012  
Le changement des luminaires de la terrasse de l'hôtel-restaurant de l'horloge a été confié à la SARL LANIES.  
Le montant de la dépense s'élève à 1 544,63 €.
- Décision du 6 juillet 2012  
La modification de l'alimentation du coffret électrique situé sous les arcades Place de la Halle a été confiée à la SARL LANIES.  
Le devis s'élève à 1 539,38 € TTC
- Décision du 10 juillet 2012  
Le renouvellement du stock d'enveloppes administratives a été confié à la Sté LOGOPRIM pour un coût de 659,05 € TTC.
- Décision du 16 juillet 2012  
Comme chaque année avant la rentrée scolaire la Sté TOUPIN intervient dans les écoles pour effectuer le nettoyage des vitres.  
La dépense s'élève à 545,30 €

### Bureau de poste renouvellement du bail commercial

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que du 1<sup>er</sup> avril 1984 au 30 Juin 2003 la poste a loué les bureaux ainsi que deux logements de fonction à la commune. En 2003, la poste n'ayant plus l'utilité des logements, le bail avait été renouvelé uniquement pour les bureaux, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2003 au 30 Août 2012.  
La poste a fait savoir qu'elle souhaitait renouveler ce contrat aux conditions suivantes :

- Bail commercial 3/6/9
- Montant du loyer annuel 18 622 €
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2012

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail commercial.

### Immeuble BACQUER rue de l'horloge :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la phase contradictoire de la procédure de péril ordinaire, il a adressé le 8 septembre 2011 un courrier à Monsieur Philippe BACQUER et Madame LE BOMIN-BACQUER Véronique, afin de leur signaler l'état de péril de leur immeuble et de leur demander d'engager les réparations nécessaires pour mettre fin durablement au péril. Ces courriers n'ont été honorés d'aucune réponse.

A ce jour deux solutions s'offrent à la commune :

1. Au titre de ses pouvoirs de police Monsieur le Maire engage la procédure de péril. Le Conseil Municipal sera amené à désigner un avocat pour assurer la défense des intérêts de la commune dans cette affaire.

2. La commune se porte acquéreur du bâtiment et effectue les travaux de mise hors d'eau du bâtiment.

### Le Conseil Municipal à la majorité (1 contre - 1 abstention) :

- se prononce favorablement à l'acquisition de ce bien.
- charge Monsieur le Maire de se rapprocher de l'agence immobilière chargée de la vente afin de négocier son prix d'achat.
- souhaite que Monsieur le Maire prenne conseil auprès du Notaire afin de savoir dans le cas où la commune achèterait le bien les risques qu'elle encourt vis-à-vis des désordres existants sur les propriétés qui jouxtent cet immeuble.

### Achat remorque :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, pour les besoins du service voirie, de l'autoriser à acheter à Monsieur Henri BOUBEES une remorque plateau. La dépense s'élève à 300 euros.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### Bureau de vote :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre par laquelle Monsieur le Préfet demande si la commune souhaite apporter des changements à la désignation du bureau de vote pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014. Le Conseil Municipal à l'unanimité, pour des raisons pratiques, souhaite transférer le bureau de vote à la salle des fêtes.

### Gîte communal – Tarif 2013 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la délibération en date du 21 Août 2006 fixant les tarifs pour le gîte de groupe ne prévoit pas :

- un forfait pour la fourniture des draps/ du linge de maison et de toilette.
- un forfait pour le nettoyage du gîte pour les familles qui ne souhaitent pas effectuer le ménage à la fin de leur séjour.

Il propose de régulariser la situation à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Fixe à 100 € le forfait de nettoyage du gîte

- Fixe à 10€/personne le forfait de location des draps et du linge de maison et de toilette

- Charge Monsieur le Maire de faire appliquer cette nouvelle tarification.

#### QUESTIONS DIVERSES :

• Projet S.F.A.

M. le Maire donne lecture de la lettre de Mme Marie-José SCHNEIDER, Présidente de l'Association S.F.A., qui présente le projet « 26 août 1942 : histoire et mémoire d'une rafle ». A cette occasion un colloque sera organisé le 26 août 2012 à la chapelle du port de 16h à 21h.

• Avancement du chantier CITRUS

M. Gilles COMPAGNAT fait le point sur l'avancement du chantier et propose aux élus de participer le vendredi 27 juillet à 19h au pique nique organisé sous la halle par les jeunes volontaires de CITRUS.

• Syndicat mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG):

M. Gilles COMPAGNAT fait le compte rendu de la réunion du comité de pilotage de l'étude sur les paysages de la Garonne agenaise. Il précise qu'Auvillar a un grand intérêt dans cette étude qui débouche d'ores et déjà sur deux projets validés par le COPIL:

- Une liaison pédestre Auvillar/St Nicolas via Merles par les terrasses surplombant le fleuve;

- La réhabilitation et la valorisation de la liaison Pommevic/Auvillar via Espalais; c'est le lien entre les deux canaux et Garonne par la traversée de la plaine. Le sentier Garonne piloté par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne est toujours d'actualité.

• Ligne à Grande Vitesse :

La position du comité de pilotage actée le 9 janvier 2012 et la décision ministérielle du 30 mars avaient conclu de longs mois de négociations.

L'hypothèse H 234 avec franchissement par-dessus l'autoroute avait été retenue.

Le lundi 16 juillet 2012, lors d'une réunion, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET en présence des responsables de RFF, de la Ministre Sylvia PINEL, du Préfet et des élus impactés par le projet un nouveau tracé a été proposé, décalé de 100m à 200m vers le sud.

Ce nouveau tracé est inacceptable car il traverse des terres agricoles. Il laissera des friches entre l'autoroute et la voie ferrée et nécessitera le creusement d'une importante tranchée parallèle à celle de l'autoroute. RFF viendra le 26 juillet 2012 sur la commune pour réétudier le problème du franchissement de l'A62.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2012

### Décisions prises par le maire au titre de la délégation :

• Décision du 26 juillet 2012

Attribution d'une concession trentenaire de 2mètres carré à M. et Mme Roger DELECOLLE.

• Décision du 9 Août 2012

Un contrat de maintenance a été signé avec l'entreprise JARLAN pour l'entretien des chaudières et pompe à chaleur du gîte, de la salle des fêtes et de l'école primaire.

Le montant de la dépense s'élève à 1 047,99 € HT.

• Intégration des communes de CLERMONT-SOUBIRAN et GRAYSSAS à la Communauté de Communes des Deux Rives :

- VU l'article L5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au retrait dérogatoire de Communes d'une Communauté de Communes pour adhérer à un autre Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre,

- VU l'article L5211-18 1 du code Général des Collectivités territoriales qui stipule que le périmètre de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peut être ultérieurement étendu, par arrêté du ou des représentants de l'Etat dans le ou les départements concernés, par adjonction de communes nouvelles et notamment son alinéa 1<sup>o</sup> à la demande des conseils municipaux des communes nouvelles.

- Considérant la délibération du conseil municipal de Grayssas lors de sa réunion du 26 juin 2012, notifiée le 28 juin 2012, demandant l'adhésion à la Communauté de Communes des Deux Rives.

- Considérant la délibération du conseil municipal de Clermont-Soubiran lors de sa réunion du 26 juin 2012, notifiée le 3 juillet 2012, demandant l'adhésion à la Communauté de Communes des Deux Rives.

- Considérant que les communes de Clermont-Soubiran et Grayssas sont à l'évidence dans le bassin de vie de la Communauté et que d'autre part cette intégration n'appelle :

- aucune compensation financière

- aucun transfert de personnel

- aucun transfert d'équipement communautaire de la Communauté de Communes des deux Séounes à la Communauté de Communes des Deux Rives.

Considérant la délibération du conseil communautaire lors de sa réunion du 24 août 2012, notifiée le 29 août 2012, acceptant l'intégration des communes de Clermont-Soubiran et de Grayssas

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'intégration des communes de CLERMONT-SOUBIRAN et de GRAYSSAS au sein de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### Subvention façade :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier déposé dans le cadre des aides communales allouées aux particuliers pour le ravalement des façades par M. Jean-Pierre EHRHART, pour son habitation sise 14 rue Marchet. Une subvention de 800 € est attribuée à M. EHRHART.

#### Vente maison VIELHESCAZES au V.C.C.A. :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 30 août 2012, le Virginia Center For The Creative Arts (VCCA), par l'intermédiaire de son avocat Maître Anthony CURTIS, a proposé à la commune d'acquiescer la maison Vielhescazes au prix de 180 000 € net vendeur. Cette offre est faite sous condition que l'acte définitif soit régularisé en 2012.

Considérant :

- que l'offre est très proche de l'évaluation qui avait été faite de ce bien,

- que la parution de l'article dans le petit journal du mois de juillet n'a suscité aucune réaction,

- l'intérêt général que représente cette vente pour la commune et le VCCA.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal:

- de l'autoriser à faire procéder à une division cadastrale du bien, afin de détacher de l'ensemble immobilier, les WC publics et le local des chasseurs, qui restent propriété de la commune

- d'approuver la vente des parcelles B 20 (partie), 21, 22, 23 conformément au plan joint, au Virginia Center For The Creative Arts (VCCA).

Au prix de 180 000 € net vendeur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette proposition.



### C'EST LA VIE...

**Mariages** : le 18/8/12

• ABIT Anne-Sandrine et CAGNATI Alain

**Naissances** : le 31/8/12 à Montauban

• SALAND Mathéo, Paul, André



### DON DU SANG... DE 18 à 70 ANS !

La prochaine collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles Auvillar-Valence aura lieu le 31 octobre 2012 à la salle des fêtes de 16h à 19h.

Venez nombreux.



#### DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS Communiqué du Receveur Percepteur de la Trésorerie de Valence d'Agen

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, les horaires d'ouverture de la Trésorerie vont être modifiés selon les indications suivantes : du lundi au vendredi : 8h30/12h15 du lundi au mardi et le jeudi : 13h15/16h15.

Globalement la plage horaire d'ouverture au public sera augmentée même si le mercredi après midi, la Trésorerie sera désormais fermée. Ces nouveaux horaires sont en adéquation avec une demande de plus en plus forte de salariés qui essaient de nous joindre pendant midi avant de reprendre le travail.

Avis d'impôt  
Conservez l'original !  
Si vous avez besoin de copies,  
imprimez-les sur

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



Dans votre espace personnel  
rubrique « Consulter »

Consulter



Ma situation fiscale personnelle



# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**

1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).

Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille.**

3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «des démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité et livret de famille.**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS

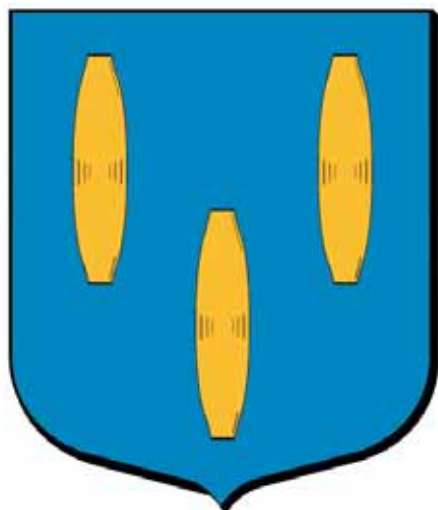
RÉGION SUD-OUEST

- CSN Poitiers › Départements 16 / 17 / 79 / 86 › 05 49 00 24 69
- CSN Toulouse › Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 › 05 62 57 38 68
- CSN Bordeaux › Département 33 › 05 57 85 11 23/58  
Département 47 › 05 57 85 11 24/49
- CSN Limoges › Départements 19 / 23 / 24 / 87 › 05 55 12 69 92
- CSN Pau › Départements 40 / 64 / 65 / 32 › 05 59 40 46 71



# Histoire des blasons d'Auvillar

Auvillar possède 2 blasons. Le jour est peut-être venu de choisir le seul blason que la cité devrait porter. Un blason représente 3 douves de tonneaux sur fond bleu et un autre représente 2 tours rouges sur fond bleu, sommées chacune de 3 toits pointus eux-mêmes sommés de flammes (drapeaux).



Le blason à 3 douves a été imposé à Auvillar en 1696, par d'Hozier, chargé par le roi Louis XIV de faire rentrer de l'argent dans les caisses vides de l'état (Registre Languedoc 2, p. 1603) et se décrit ainsi : "D'azur à 3 douves d'or".



Sceau des Consuls d'Auvillar en 1722

Le blason à 2 tours semble venir des armes des consuls, que l'on trouvait sur les lettres officielles, telle celle de 1722, faisant office de laissez-passer pour un consul garantissant qu'il n'était pas malade et pouvait donc entrer dans la ville d'Auch.



Blason actuel



La découverte récente d'un cahier de notes d'André Barrié, créateur du musée d'Auvillar, apporte un éclairage nouveau, notamment sur les couleurs d'origine du blason à 2 tours. En effet, JP Fernon\* indique : « 2 tours rouges sur un fond bleu, est contraire à la première règle de l'héraldique qui interdit de mettre couleur sur couleur ». Jules Momméja (1854-1928, historien, archéologue et critique du Tarn et Garonne), sur ce cahier, proposait l'hypothèse suivante :

## Les armes d'Auvillar

Deux tours dites de Castille surmontées de 3 girouettes (en fait 3 toits pointus) chacune munie d'une oriflamme.

Les 2 tours fortifiées qui y figurent, éléments bien normaux sont la juxtaposition dans les anciennes armes de Toulouse de l'église Saint-Sernin et du château narbonnais. Les armes d'une cité comme Auvillar ont été le plus souvent formées par la

juxtaposition sur le champ d'un même écu des emblèmes du sceau et du contre-sceau. Dans ce cas particulier, les châteaux ou tours symbolisent le pouvoir municipal, ville réputée très forte au XIIème siècle. L'autre tour symbolise le pouvoir seigneurial, le château des Vicomtes, du bayle des Armagnacs, pair du roi de France. On ne connaît pas les couleurs.

Jules Momméja

En 1965, Mr Hirsch a trouvé la mention des couleurs ! Fond de gueules, 1 tour or, 1 tour argent. Gueules = rouge



Le blason originel proposé  
réalisation J. P. Fernon

Le projet de blason ci-dessus se décrit : De gueules à deux tours ouvertes et ajourées de sable, les créneaux de même, essorées chacune de trois pièces pointues aussi de sable et girouettées, celle du milieu plus haute; la tour de dextre d'or crénelée de sept pièces et girouettée du même, celle de senestre d'argent crénelée de six pièces et girouettée du même.

Avec la participation de :

- JP Fernon, spécialiste amateur d'héraldique dans l'Hérault,
- Francis Sohier.



## VIENS PEINDRE AUVILLAR 27-28-29 juillet

Un peu moins de participants pour ce concours, mais les visiteurs étaient particulièrement nombreux ce dernier week-end de juillet. Le vide atelier a retenu l'attention des amateurs.



Les enfants ont apprécié les ateliers du dimanche animés par Nanie et Daniel Azuelos.



Les « gais peintres » : coup de chapeau à l'humour, la fidélité et l'amitié



J.J. Dauga, dans la catégorie « huile »  
R. Leprince en « aquarelle »  
L. Lagaurère dans la catégorie « amateurs ».



## MARCHE POTIER 2012

TOMBOLA financée par le crédit agricole et le CNPE  
« votez pour votre stand préféré » :

- 1<sup>er</sup> PRIX d'une valeur de 200 €  
STAND N°47 - ROGER Claire de Blaye  
Technique : nériage  
Gagnante : DELOS Christiane de Meuzac
- 2<sup>ème</sup> PRIX d'une valeur de 150 €  
STAND N°44 - PRADIER Christian  
de Saint-Vincent Lespinasse  
Technique : grès  
Gagnante : BIGOT Christine de Toulouse
- 3<sup>ème</sup> PRIX d'une valeur de 100 €  
STAND N°43 - POVEDA Cécile de Lodève  
Technique : raku  
Gagnante : TOULZAT Léonie de Finhan



- 4<sup>ème</sup> PRIX d'une valeur de 50 €  
STAND N°1 - ALCARAS Roberte de Puylaurens  
Technique : raku  
Gagnant : ETIENNE Jean-Marc de Montbeton
- PRIX du musée - « identité d'atelier » 150€  
BASILE Thierry - 31000 TOULOUSE
- CONCOURS du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle  
« Auvillar, village de pèlerins » 400 €



## THÉÂTRE EN BALADE



### Saison 2012, en quelques chiffres

- 6 représentations, les mardis à 21 h
  - 600 spectateurs,
  - une trentaine de comédiens-amateurs ont donné vie à 64 personnages
- des costumes et accessoires nous ont été aimablement prêtés par les Auvillais, notamment par M<sup>me</sup> Chaudordy, merci à tous.



## QUAND SAINTE-CATHERINE DIALOGUE AVEC LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Depuis la réouverture de la chapelle Sainte-Catherine du port, plusieurs milliers de visiteurs ont gravi les marches du parvis et franchi le portail aux fines voussures de briques.

Au cours de la saison 2012, ce lieu séculaire chargé d'histoire a accueilli de grandes expositions. Un programme de qualité pour un rayonnement manifeste.

Cette année, Auvillar a participé à une première exposition des collections du Frac Midi-Pyrénées en Tarn-et-Garonne intitulée « Ressources humaines ». Coup de projecteur durant deux mois sur notre cité. Au centre de la chapelle, la structure en bois de Rirkrit Tiravanija, « Dom-Ino », est devenue plateforme de partage et d'échange. Cette œuvre aux dimensions conséquentes, véritable réflexion sur « l'habitat », s'est animée de nombreux temps forts : causerie impromptue, conférence, ateliers... Les quatre toiles présentées autour de l'œuvre centrale créaient autant de fenêtres ouvertes sur l'environnement de la chapelle.



Nos amis du VCCA ont ensuite fait vibrer les murs de la chapelle au son de deux concerts de musique contemporaine, créations originales, les 12 et 13 juillet.

En août, les formes généreuses et enveloppantes des créations de Toutain trouvaient leur place dans cet espace. Dessins, film documentaire et commentaires sur l'univers de l'artiste accompagnaient l'œuvre sculpturale.

Pour clôturer la saison : une exposition photo à la chapelle du port avec Sabine van den Bergh, Sylvie Bosc et Christophe Gardner. Invitation au voyage, moments de vie saisis sur le vif, clins d'œil humoristiques, structures, lieux, paysages et redécouverte du fleuve Garonne.

Une nouvelle vie pour la chapelle.

Ces expositions qui sont autant de regards différents sur l'homme et son environnement ont marqué cette saison culturelle à Sainte-Catherine et insufflé une nouvelle dynamique au lieu.

Vivement le cru 2013.



## UNE GRANDE DAME NOUS A QUITTÉS

En juillet dernier le club de l'âge d'or a perdu une grande dame Françoise Reveillaud.



Françoise était âgée de 83 ans. Originaire de l'Ardèche elle est arrivée à Auville il y a une quinzaine d'années où elle avait acheté une belle propriété route de Bardigues. Rapidement intégrée à la vie du village, elle s'investit à l'association des Amis du vieil Auville avec Jean Labau puis en 1999, alors qu'elle était membre du bureau du club de l'âge d'or, elle en devient présidente, fonction qu'elle assumera avec talent durant 10 ans. Femme de caractère, elle mène le club « tambour battant » et son dévouement n'a d'égal que sa gentillesse, sa tolérance, son humour. Femme de cœur, son altruisme lui permet de créer autour d'elle une vraie famille.

Son départ rapide nous laisse désespérés, dans une immense peine. Auville d'adoption, elle restera un exemple pour toutes les composantes de la cité et plus particulièrement dans le bénévolat tant actif que désintéressé. Nous lui disons au revoir Françoise car sa foi profonde nous le dicte.

La vie continue et le club a repris ses activités le jeudi 6 septembre.

Mini loto, pique-nique, préparé en grande partie par Ginette qui ne ménage pas sa peine!

La marche organisée par la FARTEG, 8km sur le chemin de Compostelle, a réuni une soixantaine de participants, venus de tout le département. Ils ont été reçus par le club d'Auville et de Donzac. Agréable journée.

Les 29 et 30 septembre le club a participé au forum des associations de la Communauté de Commune.



## LA SOCIÉTÉ CANINE

La société a vécu cette année encore, deux événements aussi forts que différents.

• La foire concours du 12 août qui pour la trente cinquième année a connu l'éclat de la réussite, comme la presse locale l'a soulignée. En effet, après une spéciale chiens de race Beaucerons le matin, nous avons compté une douzaine de meutes différentes et de très nombreux chiens au concours avec leurs pelages multicolores. Il faut ajouter dans cette journée ensoleillée, la présence des sonneurs de trompe qui ont enchanté le village avec leurs morceaux spécifiques de la chasse à courre. Les promenades en calèche assurées par deux magnifiques chevaux de race comtoise du *Sillon Gascon*, ont connu un vif succès. Les efforts de publicité ont été concrétisés par une affluence nettement supérieure aux années précédentes avec plus de mille entrées payantes.

Auville et sa société canine reste une des rares foires-concours aux chiens existant encore dans le département. Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent pour que la réussite soit au rendez-vous. Mais ne nous y trompons pas, c'est Auville qui est gagnant de par les retombées économiques engendrées.



• Le deuxième événement est le voyage en Armagnac du samedi 8 septembre. Les participants ont pu constater qu'il n'est nul besoin « d'avoir les fesses en l'air », ni de s'ennuyer sur le ruban noir d'une autoroute, pour découvrir la beauté de notre France profonde par le chemin des écoliers.



Partis vers 8 heures via l'abbaye de Flaran, le voyage en car nous a permis d'admirer la campagne gersoise constituée de molles ondulations de ses collines.

Un guide passionné a commenté durant une heure trente le patrimoine exceptionnel de cette abbaye cistercienne.



Direction Saint-Puy pour la visite du château de Monluc avec ses caves voûtées où une dégustation de pousse-rapière attisait nos papilles. A 12 heures 30, à Condom, un repas sympathique offrait un moment de repos, il faisait très chaud. Dès 14 heures toujours avec le même guide nous découvrons quelques rues très typiques de la ville, puis la magnifique cathédrale et son cloître. A 15 heures 15 une promenade en bateau sur la Baïse apportait un peu de fraîcheur bienvenue. Une dernière halte au château de Cassaignes permettait de découvrir ce beau bâtiment comprenant entre autre les chais d'Armagnac où quelques secrets d'élaboration étaient dévoilés. Dégustation et achats étaient proposés avec bonheur. Le retour à Auville se faisait tranquillement. Les commentaires remplis de satisfaction clôturaient cette très agréable balade.

## VISITE DES ÉLÈVES DE DENVER - COLORADO

Pour la 12<sup>ème</sup> année, treize élèves de l'école internationale de Denver dans le Colorado nous ont rendu visite durant deux semaines. Comme à l'accoutumée, ils étaient accompagnés par deux enseignants, Edith et Marco. Le groupe a été accueilli le jeudi 27 septembre à l'aéroport de Toulouse Blagnac par les familles auvillaises qui ont hébergé ces visiteurs. Durant leur séjour parmi nous, de nombreuses sorties et rencontres ont été organisées au profit de toutes les classes. Avec les élèves de CP/CE1, ces élèves de Denver ont découvert le musée de la ruralité et des métiers d'autrefois à Donzac. Avec les élèves de GS/CP, ils ont passé une journée à Montauban au musée Ingres. Avec les CE2, ils se sont intéressés à l'art de la table à travers l'histoire, à l'abbaye de Belleperche.



Avec les CM, ils se sont rendus à Toulouse à la cité de l'espace. Ils ont pu assister à une séance au Planétarium, répondre au grand quiz du vivant au Terradome, voir une pierre de lune, visiter la station Mir...



Le robot Curiosity n'a plus de secret pour eux. Ils ont pu approcher sa réplique. Alexandre a eu la chance de le piloter depuis un ordinateur. Au terme d'un voyage de plus de huit mois dans l'espace, ce nouveau robot de la NASA s'est posé le lundi 06 août 2012 sur Mars pour chercher des traces de vie passée — ou présente ?. Ce robot est le laboratoire scientifique mobile le plus sophistiqué jamais utilisé en dehors de la Terre. Avec les CM2, ils ont passé une demi-journée à la cuisine centrale à Valence d'Agen pour une visite complète des installations. Comme tous les ans, Madame Chambaron leur a fait visiter Auville. Grâce à elle, ces enfants connaissent maintenant très bien les musées de la faïencerie et de la batellerie. Les portes de la gendarmerie leur ont également été ouvertes : c'est tous les ans une visite qu'ils apprécient beaucoup. Monsieur Rafin est venu dans la classe des CP/CE1 avec ses panneaux explicatifs, ses ruches et le miel qu'ils ont pu goûter. A l'école, ils ont partagé de nombreux moments d'échanges avec les CM, ont fêté des anniversaires... Les enseignantes remercient les familles qui s'investissent tous les ans avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité pour faire en sorte que ce séjour soit inoubliable pour ces enfants. Le mercredi, le week-end, ils les ont conduits à la piscine à Golfèch, au salon du chocolat à Moissac.



Ils leur ont permis de voir en avant première au cinéma « Astérix au service de sa majesté ». Certains sont allés à Carcassonne, à Padirac, à la lune du Pyla... Nous remercions également tous ceux qui ont participé à l'encadrement des élèves lors des sorties, ont donné de leur temps pour les visites... Certaines sorties sont subventionnées par le Conseil Général. La coopérative scolaire finance les autres, notamment la sortie à Toulouse. Pour les coopératives scolaires, le loto est un temps fort dans l'année. Il aura lieu cette année le vendredi 30 novembre. Vous y êtes tous invités. A l'occasion de cet accueil, des liens se tissent, parfois tout à fait durables. Cet hiver, une élève de Denver venue à Auvillar en 2001/2002 sera de retour. Nous espérons tous que ces enfants resteront en contact à l'avenir.



Comme un père d'élève venu passer deux jours à Auvillar l'a écrit : « ... All the kids were very very happy and enjoyed every moment of their visit. ... Such a great experience for our kids ». Pour les élèves d'Auvillar, c'est aussi une formidable expérience qui devrait être reconduite en septembre 2013.



## L'ATELIER D'AUVILLAR reprend ses activités

- **Loisirs créatifs** : à la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> étage  
lundi de 14h30 à 17h - mercredi de 14h30 à 17h
- **Dessin-peinture** : à la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> étage  
Mardi de 14h à 16h
- **Patchwork** : à la salle des fêtes au rez-de-chaussée  
Jeudi de 14h à 17h

Le travail manuel vous tente ? Vous cherchez une ambiance amicale ? Venez nous rejoindre à « L'Atelier »  
Contact : Marie-Hélène Brettes au 05 63 29 10 16



## CITRUS

Chacun se souvient du chantier de la cale du port entre le 11 et le 31 juillet ainsi que des jeunes de 9 nationalités encadrés par quelques Auvillais passionnés.

Yanna, une des responsables de CITRUS, témoigne de l'accueil que les Auvillais leur ont réservé tout au long de leur séjour.

Maïne d'Auvillar et ses  
Auvillais  
Place de la Halle  
82 340 AUVILLAR

Chers Auvillais,

Quinte jours après la fin de cette incroyable aventure, je pense toujours à tous ces bons moments vécus à vos côtés. Ces 3 semaines de chantier ont été un réel bonheur grâce à votre générosité et votre accueil si chaleureux.

Je tenais donc à vous remercier de nous avoir permis de vivre cette réelle expérience humaine, au sein de votre communauté et de votre village, de nous avoir fait partager votre histoire et votre quotidien.

Chacun de nous a ramené un peu d'Auvillar dans ses bagages et le quotidien, je pense, méciatement. Pour ma part, je ne sais pas si j'irai en Grèce, en Russie ou en Turquie, mais à Auvillar, c'est certain, j'y reviendrai!

Alors à tous ceux qui nous ont aidé, accueilli, ou simplement apporté un sourire, ou un pot de confiture, je vous dis à bientôt, et merci pour tout !

Yanna



## L'Association des Amis du Vieil Auvillar

a fait le 2 octobre son deuxième voyage de l'année. Membres, sympathisants et amis du Club de l'âge d'or ont visité la Chocolaterie de Larra (Haute Garonne) dont la fabrication est totalement artisanale. Une mise en appétit qui s'est terminée par un copieux repas "Chez Annie" à Cox. A Laréole, tandis qu'un groupe visitait une maison de potier devenue musée et monument historique un autre groupe s'éboudissait devant le château de style Renaissance édifié au XVI<sup>ème</sup> siècle par une famille pastellière et rénové durant quinze ans par le Conseil général de Haute Garonne. De la modestie d'un logis ouvrier aux fastes des riches négociants ce sont quatre siècles d'histoire qui nous furent contés.

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE COMMUNIQUE

Ouverture de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures durant la période scolaire. Petits et grands y trouveront leur bonheur parmi les 6500 livres environ que compte la bibliothèque, dont 4600 de fonds propres (achats ou dons). Le coin jeunesse propose des livres d'images, albums, petits romans, bd, science&vie junior, je bouquine, j'aime lire, des usuels (dictionnaires, encyclopédies) et des documentaires. Les adultes peuvent s'inscrire pour seulement 3€ par an et emprunter des romans tout juste sortis, des B.D. adultes, des documentaires, GEO etc... Possibilité également d'emprunter des CD pour 4 euros par famille pour l'année. Pour les vacances de Toussaint, la bibliothèque sera ouverte le 30 octobre de 15h à 18h; les 31 octobre, 6 et 7 novembre de 14h à 18h. A bientôt.



Tarn-et-Garonne

# Auvillar

## Le Marché de Noël

vous donne rendez-vous  
Pour sa 12<sup>ème</sup> édition

### Samedi 8 décembre 2012

de 15 heures à 22 heures !

Restauration sur place  
Soupe - vin chaud  
Marché artisanal  
Animations pour les enfants

Venez vivre un moment magique

# NOUS SOMMES RESPONSABLES... ALORS TRIONS LES DÉCHETS DE TOUTE NATURE !



Sortir le container jaune

- Le **DIMANCHE SOIR**  
(Déchets recyclables : tous plastiques, papiers, etc...)

La collecte a lieu le **LUNDI MATIN**



sortir le container (déchets NON recyclables)

- Le **MARDI SOIR**

La collecte à lieu le **MERCREDI MATIN**



Le **VERRE** doit être déposé dans les conteneurs situés dans le village :

- Parking de la salle des fêtes
- Quartier du Port
- Abri bus route de Valence.

• Tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois la municipalité collecte les « encombrants » (frigos, matelas, mobilier, etc. . .), c'est à dire, tout ce qui ne peut être apporté à la déchetterie de Valence. Pour cela, il suffit de s'inscrire la veille auprès du secrétariat de Mairie : 05.63.39.57.33.

Nous rappelons que les **containers collectifs** installés en zone rurale sont réservés aux habitants de la campagne. Il est strictement interdit de déposer tous matériaux à proximité de ces containers.

En ce qui concerne les **déchets verts** : une benne est à disposition derrière l'atelier communal. Lorsque la quantité de déchets est importante, les apporter à la déchetterie de Valence.

**Petits gravats** : La déchetterie de Valence les accepte en petites quantités, sinon les apporter à la déchetterie de Lamagistère.

Pour info : Horaires de la **déchetterie de Valence**  
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30.  
Samedi de 9h30 à 12h. Fermée les jours fériés.